

Sujet : [INTERNET] projet de zone industriel dans le bois de Bramard

De : "Perret.jeanclaud" <perret.jeanclaud1956@orange.fr>

Date : 24/05/2022 09:54

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le projet de la Communauté des Communes de Loire Semène ,création d'une zone industrielle dans le bois de Bramard ,nécessite la destruction de 13.5 hectares de foret dans une zone humide. Notre président s'est engagé pour un quinquenna écologique; utilisons les friches industrielles existantes;arrétons de détruire

notre environnement,pensons aux générations futures.

Bien Cordialement,

Perret Jean-Claude